

Expert de la défense en management, commandement et stratégie

RNCP5310 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310n, 346n
Code(s) ROME	K1704, K1404, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2012

Certificateur(s)

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE (CID)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les expert de la défense en management, commandement et stratégie occupent des fonctions de : - Cadres responsables de la mise en œuvre de la politique des armées et de la Gendarmerie Nationale :

- ° chefs de service d'organismes en charge du soutien des forces et n'appartenant pas à l'administration centrale, chef de bureau « opérations » de régiments (terre), commandants de bâtiment de second rang (marine), d'escadron (air), de groupement (gendarmerie),
- ° chef de sections et de bureaux d'états-majors opérationnels et de directions régionales,
- ° rédacteurs des états-majors et directions de l'administration centrale.
- Cadres dirigeants des armées et de la Gendarmerie Nationale :
 - ° commandants d'organismes en charge du soutien des forces et n'appartenant pas à l'administration centrale, de régiment (terre), de bâtiment de 1er rang (marine), de base (air), de région (gendarmerie),
 - ° chefs de bureau, sous-chefs et chefs d'état-major des forces, commandant de brigade (terre), de force (marine, air), de légion (gendarmerie),
 - ° sous-directeurs et directeurs, sous-chefs et chefs d'état-major d'armée.

Les règles de mobilité des officiers supérieurs conduisant à des affectations d'une durée de deux à quatre ans, tout détenteur de la certification sera amené à occuper dans les dix ans qui suivront un spectre très large de responsabilités incluant des postes de direction, de soutien et des fonctions transversales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités ou compétences attestées relèvent des points suivants :

Géopolitique :

maîtrise des grandes problématiques régionales contemporaines.

Stratégie :

mise en œuvre des processus décisionnels, maîtrise des objectifs politiques et militaires relatifs à une opération planifiée interarmées et/ou interalliée.

Management et direction :

maîtrise des techniques de management (organisation et pilotage de groupes de travail, planification des objectifs d'activités, suivi des activités, régulation, coordination, sécurité, mesure du résultat atteint, argumentation et communication écrite et orale des diagnostics et solutions)

Planification / conduite d'opérations :

maîtrise de la gestion de projet (participation à la conception, à la direction ou à la conduite des opérations, à l'élaboration de la doctrine d'emploi ; participation à des exercices d'états-majors ou de forces, assistés par ordinateur ou réels.)

Préparation des forces :

maîtriser les domaines transverses (RH, logistique, infrastructure, systèmes d'information, droit...), les règles et les procédures pour les faire appliquer et contrôler leur application.

GRH :

maîtrise des processus RH sous sa responsabilité : planifier les formations, apprécier le personnel ;

Finances & contrôle de gestion :

maîtrise des principes de gestion des flux financiers (construction & suivi de l'exécution d'un budget, d'une loi de programmation, négociation des objectifs d'engagements et de paiements, suivi de performance, redéploiement de ressources)

Conduite de projet :

participation aux groupes de réflexion prospective, rédaction de schémas directeurs, études (planification, suivi) ; rédaction des expressions de besoin (fiche de caractéristique militaire) aux différents stades de vie du programme en fonction des besoins établis par le niveau de conception, suivi des essais et des expérimentations, vérification de la conformité du matériel aux spécifications fonctionnelles et techniques en liaison avec le directeur de programme, reporting des non conformités constatées par les utilisateurs, élaboration de solutions techniques en liaison avec la DGA et le fournisseur.

Communication :

connaissance des modes et techniques de communication, du travail avec les médias.

Maîtrise des outils bureautiques

Maîtrise de l'anglais

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Services à la collectivité / spécialités militaires. (Code 346 de la Nomenclature des spécialités de formation). Le détenteur de la certification exerce son activité dans des unités, des états-majors, les administrations centrales ou services extérieurs et des organismes internationaux, dans des emplois relevant du ministère de la défense ou concourant à la politique de défense des pouvoirs publics.

Le détenteur de la certification est immédiatement responsable de mise en œuvre (commandement, chef de bureau...) à la tête ou au sein d'un établissement (unité, bâtiment, base, état-major ...), conduisant à moyen terme aux emplois de conception puis à plus long terme aux emplois de direction de l'administration centrale ou des services extérieurs, pour la planification et la conduite des opérations ou de leur environnement, la préparation et le soutien des forces armées, dans un cadre national ou international.

Ces emplois s'exercent en France comme à l'étranger et peuvent conduire à des déplacements de longue durée avec travail le dimanche et les jours fériés.

A l'issue de leur emploi étatique les détenteurs de la certification peuvent exercer des emplois de responsabilité, de conception ou de direction dans les PME/PMI, les états-majors de grandes entreprises privées ou des organismes internationaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

chefs de service d'organismes en charge du soutien des forces, chef de sections et de bureaux d'états-majors opérationnels,

commandants d'organismes en charge du soutien des forces,

chefs de bureau, sous-chefs et chefs d'état-major des forces, commandant de brigade (terre), de force (marine, air), de légion (gendarmerie),

sous-directeurs et directeurs, sous-chefs et chefs d'état-major d'armée.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Un représentant du chef d'état-major des armées, - le directeur du collège interarmées de défense (CID),
- un membre militaire et d'un membre civil du corps professoral du CID,
- un représentant de la société civile.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le directeur du Collège Interarmées de Défense, président du jury ; - un collège professionnel de 4 membres appartenant à l'état-major des armées (EMA) ou à l'état-major interarmées de forces et d'entraînement (EMIA-FE) ou à l'un des états-majors d'armée et à la DGGN ;
- un collège de formateur de deux membres.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2012
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3019

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP15276

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5310/>